



CUPROXAT® SC



MODE D'ACTION

EFFICACITÉ

Actif dès son application, le cuivre tribasique est entièrement activé à la première humectation pour une **action immédiate** contre le mildiou.

Une sécurité supplémentaire contre le mildiou grâce à la formulation qui permet une meilleure couverture du végétal.

La souplesse, avec une dose modulable qui permet d'adapter votre traitement en fonction de la surface de végétal et de la pression de la maladie.

Un cuivre qui exprime tout son potentiel de protection à une dose plus faible.

FORMULATION INNOVANTE

Ses particules ultra-fines de cuivre permettent de couvrir une surface plus importante que les cuivres classiques.

La multiplication des points de contacts avec le végétal crée une meilleure adhésivité naturelle avec les cires et une **meilleure résistance au lessivage**.

Cuproxat® SC contient du cuivre exclusivement sous forme Brochantite.



QUAND APPLIQUER

Application préventive

CUPROXAT® SC, est un fongicide UAB* de contact à utiliser de façon préventive.

CUPROXAT® SC s'utilise tout au long de la période de végétation de la culture.

USAGES	DOSE
Arbres et arbustes d'ornement Traitement des parties aériennes : Maladies des taches foliaires et Mildiou(s)	5,3 L/ha
Cultures florales et plantes vertes traitement des parties aériennes : Mildiou(s)	
Rosiers – Traitements des parties aériennes : Mildiou(s)	
Autorisé sous abri 3 applications maximum par an et par culture pour contrôler l'ensemble des maladies Ne pas appliquer à la lance sur cultures basses (inférieure à 50 cm)	

Qu'est ce que la Brochantite ?

Les ions cuivres contenus dans le sulfate de cuivre sont combinés ensemble sous forme de cristaux. Ces cristaux ont un niveau de pureté qui varie.

La **Brochantite** est la forme la plus pure parmi ces cristaux.

La pureté permet une réactivité des ions cuivres supérieures aux autres formes, et donc une rapidité d'action unique pour une efficacité immédiate.



Cristaux de Brochantite (microscope)

CONDITIONNEMENT

Carton 4X5 L



● Possible

FICHE D'IDENTITÉ

USAGES ET DOSES HOMOLOGUÉES

- Arbres et arbustes d'ornement – traitement des parties aériennes – Maladies des taches foliaires et Mildiou(s) : 5,3 L/ha
- Cultures florales et plantes vertes – Traitements des parties aériennes : Mildiou(s) : 5,3 L/ha
- Rosiers – Traitements des parties aériennes – Mildiou(s) : 5,3 L/ha

Autorisé sous abri, 3 applications par an et par culture pour contrôler l'ensemble des maladies

A.M.M. N° 2090119 - DRE 6 à 8 H - ZNT aqua 20 m

COMPOSITION

Cuivre 190 g/L Sulfate de cuivre tribasique (TBCS)

FORMULATION

Suspension concentrée(SC)

PROFIL TECHNIQUE

ACTION PRÉVENTIVE et immédiate contre le Mildiou

SOUPLE D'EMPLOI Utilisable toute l'année, même sous abri

3 traitements par an et par culture

CUPROXAT® SC seule solution cuivre à base de Brochantite

PRATIQUE formulation liquide, mise en suspension immédiate

UTILISABLE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

*UAB Conformément au Règlement (CE) N° 834/2007



CUPROXAT® SC

COMMENT APPLIQUER

1/ PRÉPARER

remplir au 1/3 la cuve d'eau claire avant de verser la dose exacte de CUPROXAT® SC. Rincer 3 fois les emballages vides et verser l'eau de rinçage impérativement dans la cuve. Compléter la cuve d'eau à la quantité de bouillie nécessaire, bien agiter.

2/ TRAITER

Traiter à basse pression (2 ou 3 bars maximum) avec des buses à fente (jet plat).

3/ NETTOYER

Après traitement, rincer soigneusement la cuve en actionnant la pompe afin de nettoyer aussi tuyauteries et buses. Épandre l'eau de rinçage et les reliquats de bouillie conformément à la législation en vigueur, à l'écart de tout point d'eau et de cultures, si possible sur la zone déjà traitée (ne jamais vidanger dans un caniveau, un égout ou sur une surface imperméable). Si l'appareil est utilisé ultérieurement pour d'autres types de traitements, il est impératif de bien le nettoyer. Pour cela, utiliser un nettoyant spécifique afin d'éliminer toutes traces de produit susceptibles de provoquer des effets non intentionnels lors de la prochaine utilisation du matériel.

RECOMMANDATIONS

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Respecter les recommandations d'emploi indiquées sur l'étiquette et prendre les précautions usuelles d'emploi des produits phytosanitaires. Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Sur les cultures ornementales, éviter les traitements pendant la floraison, en raison d'un risque de brûlure sur les fleurs.

Ne pas mélanger Cuproxat® SC avec des produits à base de fosétyl-aluminium. En cas de pluie ou d'arrosage supérieur à 25 mm, renouveler le traitement.

Délai de rentrée : 6 heures pour les usages en plein champ et 8 heures pour les applications en milieu fermé.

En cas d'urgence, appelez le 15 ou le centre anti-poison puis signalez vos symptômes au réseau Phyt'attitude n° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe). Les fiches données de sécurité sont disponibles sur internet: www.quickfds.com ou auprès de Nufarm.

STOCKAGE

Conserver hors de portée des enfants, à l'écart des aliments et boissons (y compris ceux pour animaux) et dans l'emballage d'origine, bien fermé, à l'abri du gel. Les locaux de stockage doivent être frais et ventilés.

MENTIONS LÉGALES

AMM 2090119 ATTENTION H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH 208 Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

SPe1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe1 Pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 kg Cu/ha. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P391 Recueillir le produit répand. P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation pour l'élimination des déchets dangereux conformément à la réglementation nationale.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et / ou www.phytodata.com.

NUF1-2019 - Crédits photos Nufarm - Ce document d'information ne saurait, en aucune façon, dispenser de consulter l'étiquette. Document non contractuel. Cuproxat. © Marque déposée et fabrication groupe Nufarm.



EMBALLAGES VIDES

Réemploi interdit. Bien vider le bidon, le rincer 3 fois à l'eau claire et mettre l'eau de rinçage dans la cuve de traitement. Éliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR ou un autre service de collecte spécifique. Se renseigner auprès de Nufarm pour connaître la société la plus proche de chez vous qui participe à cette collecte. Respecter la réglementation locale.

IMPORTANT

Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emplois mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, les traitements selon la bonne pratique phytopharmaceutique en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous les facteurs particuliers concernant la zone traitée tels que notamment la nature du sol, les conditions météorologiques, les variétés végétales, la résistance des espèces...

Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de mise sur le marché délivrée par les autorités compétentes françaises.



VOTRE CONTACT

Nufarm S.A.S

Immeuble West Plaza
11, rue du Débarcadère
92700 Colombes – France
Tél. : 01 40 85 50 50
Fax : 01 47 92 25 45

www.nufarm.fr

Numéro d'agrément : IF00008
distribution de produits
phytopharmaceutiques
à des utilisateurs
professionnels



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.